

Convention INSTITUT FRANÇAIS+ RÉGION BRETAGNE

Objet : Procès-verbal de la commission du 11 février 2025

I- Présentation du programme Institut français+ Région Bretagne

L'Institut français et la Région Bretagne ont renouvelé leur partenariat pour la période 2023-2025 sur la base de trois axes prioritaires : les arts visuels, les projets dans les zones de coopération de la Région, principalement les Pays Celtes et le Japon, et les projets d'artistes émergents ou de plusieurs acteurs bretons travaillant ensemble à des coopérations internationales.

II- Orientations retenues pour 2023-2025

Le fonds commun soutient à la fois :

- des initiatives en propre des partenaires visant à co-construire ou soutenir spécifiquement des opérations dans une dynamique internationale et reposant sur la participation d'acteurs et d'opérateurs de la Région Bretagne ;
- des projets émanant directement d'acteurs et opérateurs culturels et artistiques implantés en Bretagne.

III- Critères d'éligibilité

L'étude des projets intègre les critères suivants :

- responsabilité environnementale : sont pris en compte les efforts pour la réduction de l'impact environnemental — mutualisation des déplacements, alimentation, choix de solutions techniques moins carbonées, attention portée au cycle de vie des matériaux (acquisition de matériel, fournitures, conception de décors) ;
- égalité femme/homme : la façon dont les projets prennent en compte les enjeux de l'égalité femme/homme et valorisent une approche paritaire (choix des intervenants, politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent). L'attribution d'une aide est par ailleurs conditionnée au strict respect des obligations légales en matière d'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, pour une même durée de travail ou à compétences égales ;
- rémunération artistique : les projets doivent intégrer une rémunération (honoraires/cachets/droits d'auteur) pour les artistes impliqués ;
- lien avec le réseau culturel extérieur français : les porteurs de projets doivent avoir informé le service culturel de l'Ambassade de France ou l'Institut français / Alliance française sur le ou les territoire(s) concerné(s).

IV- Composition de la commission

Présidence de la commission : la présidente de l'Institut français, le président de la Région
représentés par : Institut français : Anne-Laure-Rouxel – Cheffe de projet – Pôle PCT – DCDS et Région : Sophie Garcia – chargée de mission – service Arts et Développement Territorial - Direction générale de la jeunesse, de l'égalité, de la culture et du sport
Le secrétariat est assuré par Anne-Laure Rouxel
La commission s'est réunie le 11 février 2025.

V- État des lieux des dossiers déposés

2 projets ont été déposés pour **un montant total de 19 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **EUC – Europe continentale** : **2 projets** ;

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Musiques actuelles et jazz] : **1 projet** ;
- [Arts Visuels] : **1 projet** ;

VI- Synthèse des débats

La qualité générale des dossiers étudiés est globalement très bonne.

Le projet Arts Visuels réunit deux partenaires bretons – Passerelle à Brest et La Criée à Rennes – et un partenaire gallois - Aberyswyth Arts Center – qui se sont rencontrés à l’occasion des deux délégations de professionnels des Arts visuels en Bretagne et au Pays de Galles organisées dans le cadre de la convention.

Le projet musique est bien construit, entre temps de résidence en France et au Pays de Galles et diffusion du projet. Le projet correspond parfaitement aux lignes du partenariat en termes de coopération et trouve également sa place dans l'axe de géographie prioritaire avec le Pays de Galles, ouvrant aussi les actions 2023 et 2024 du partenariat sur le Pays de Galles à d'autres disciplines que les Arts Visuels.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l’Appel à projet IF + Région Bretagne **2 projets** seront soutenu par l’IF + Région Bretagne pour un montant total de **13 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **EUC - Europe continentale** : **2 projets**.

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Musiques actuelles et Jazz] : **1 projet** ;
- [Arts Visuels] : **1 projet** ;

Les 2 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
EUC	Musiques actuelles et jazz	Royaume-Uni	TAFOD ARIAN	Paker Prod	9 000 €
EUC	Arts Visuels	Royaume-Uni	Céramic on Tour	Passerelle	4 000€

Anne-Laure Rouxel
cheffe de projet
Présidente de la commission par délégation



Anne-Laure Rouxel
cheffe de projet
Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire Général
Institut français

Paris, le 11 février 2025